

RISQUE FEU DE FORÊT

U

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un demi hectare d'un seul tenant, et qu'une partie au moins des étages arbustifs ou arborés (partie haute) est détruite. On étend la notion de feu de forêt aux incendie concernant les formations subforestières de petites tailles (les landes) et aux formations herbacées (prairie).

U Le risque

Pour se déclencher et se propager, un feu a besoin de trois éléments : une source de chaleur, un apport d'oxygène et un combustible.

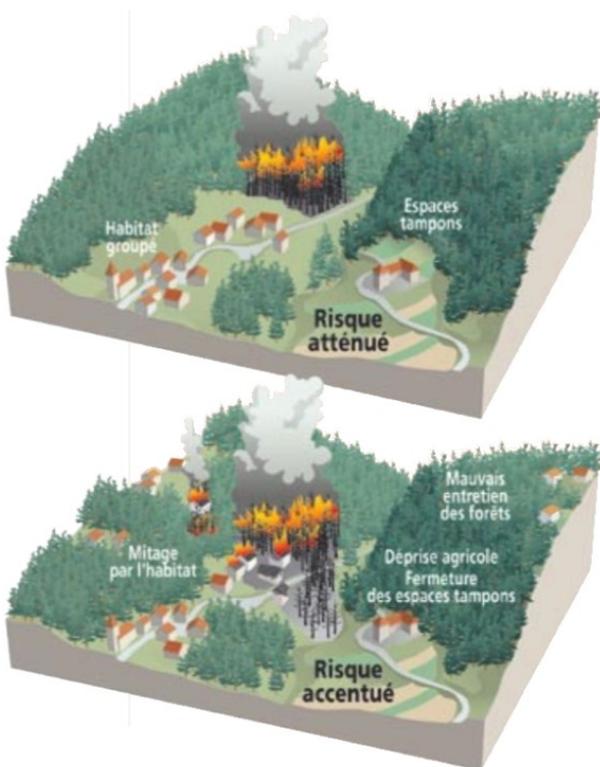
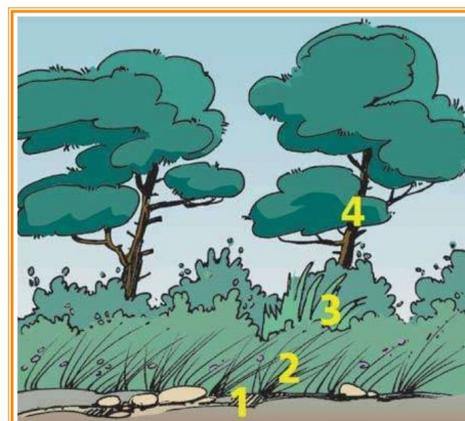


Illustration 1: Schéma du risque feu de forêt (modifié d'après MEED)

b Dans la commune de Saint Macaire du Bois

La commune possède 170 ha de forêts (13 % de son territoire), concentrées à l'ouest.

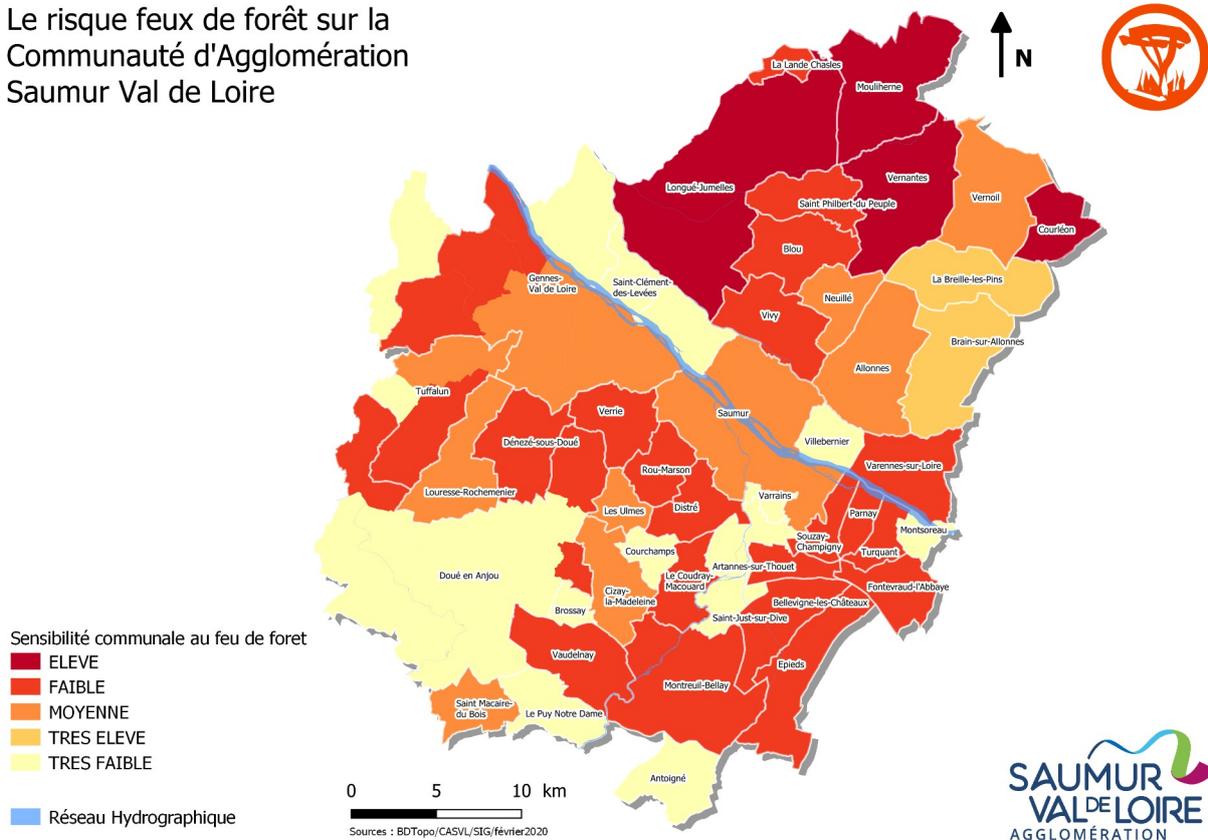
Les causes d'un sinistre sont parfois difficile à établir avec certitude. Pour les causes de déclenchement d'un feu de forêt on distingue quatre facteurs principaux : les conditions climatiques (sécheresse, vent fort, foudre, etc.), les caractéristiques de la végétation (type de peuplement forestier, densité de végétation, disposition des strates, etc.), les conditions orographiques (progression accélérée dans un relief montant) et l'homme (accident, imprudence, malveillance, travaux agricoles, etc.)



1 - La litière : très inflammable, elle est à l'origine d'un grand nombre de départs de feux, difficiles à détecter, car se consumant lentement
2 - La strate herbacée : d'une grande inflammabilité, le vent peut y propager le feu sur de grandes surfaces
3 - La strate des ligneux bas (maquis, garrigue) : d'inflammabilité moyenne, elle transmet rapidement le feu aux strates supérieures
4 - La strate des ligneux hauts : rarement à l'origine des feux, elle permet cependant la propagation des flammes lorsqu'elle est atteinte ; ce sont les feux de cimes.

Illustration 2: Les strates de la végétation forestière (d'après DDRM Aveyron 2018)

Le risque feux de forêt sur la
Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire



b Conseils en cas de feu de forêt ?



Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.



Ne pas fumer ni allumer de flamme.



Fermer les fenêtres et les ouvertures et calfeutrer toutes entrées d'air.



Ne pas appeler pour éviter d'encombrer les réseaux téléphoniques.



Laisser les portails ouverts pour l'accès aux secours.



Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.



Écouter la radio pour se tenir informé des consignes et des évènements.



Couper les réseaux de gaz et d'électricité.